



Affaire suivie par : SP  
Téléphone : 04 67 61 61 61  
Mél : sgc-rh-concours@herault.gouv.fr

Montpellier, le 25 mai 2022

## PROCES VERBAL

### **Admissibilité au concours interne d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe de l'intérieur et de l'outre-mer région Occitanie – session 2022**

Le préfet de l'Hérault

Le mardi 17 mai 2022, s'est réuni le jury compétent pour le concours interne d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe de l'intérieur et de l'outre-mer région Occitanie – session 2022.

La liste des candidats internes admissibles a été établie par ordre alphabétique comme suit :

*Nombre de candidats internes admissibles pour la session 2022 : 22*

Nom	Nom marital	Prénom
ATMANI		SOLANGE
BACHELET		LINDA
BAILLOT	LAWRENCE	NATHALIE
BENKACI		CYRIELLE
BOUAISS	MIMOUN	NAJMA
BROUSSE		SYLVAIN
CABANACH		CHANTAL
CHEMAT		RAHMOUNI
EL ABED		FAIZA
EL GUERROWAOUI		INESSE
EL KHALDI		IMANE
FOURNES		DEBORAH

GARRIGUES		PATRICIA
HAKMAOUI	BOUJEMAOU	RACHIDA
MALAVIOLE		FANNY
MARTINEZ		INGRID
MARTINEZ		ALEXIA
MASOLINI	MASOLINI	LAURENCE
QUEDEVILLE		MARYCLAUDE
REALLAND		SOLENN
REYNAUD	DIAZ	SYLVIE
TARDIVEL	FABRER	ANNE-CLAIRE

Pour le préfet et par délégation  
La présidente du jury



Christine CHEVALIER

Conformément à l'article R.421 -1 et R.421-2 du code de la justice administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.